

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois le quatre mai à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Condé-sur-Ifs sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents : M. Dominique DELIVET, Mmes Brigitte FIQUET-ASSIRATI, Lydie MAIGRET, MM. Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Jean-Yves MAUBANT (suppléant d'Ann BAUGAS), Mme Nathaly MONROCQ, MM. Philippe PESQUEREL, Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, M. Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY, M. Alexandre PIGEONNIER, Mme Sylvie SALLE, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, M. Didier LEMONNIER, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Gilbert GEMY (pouvoir à Richard MARTIN), Mmes Florence GUERIN (pouvoir à Jacques-Yves OUIN), Marie-Françoise ISABEL (pouvoir à Lydie MAIGRET), Ann BAUGAS, Florence SERANDOUR (pouvoir à Nathaly MONROCQ), M. Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE (pouvoir à Eric MARGERIE), MM. Michel CRUCHON (pouvoir à Eric DUVAL), William HERFORT, Philippe PIARD (pouvoir à Alain PORQUET), Matthieu PICHON (pouvoir à Joël DUGUEY), Alain BOHEME et Patrice MARTIN,

Secrétaire de séance : Mme Nathaly MONROCQ

Date de convocation :
27.04.2023

publiée le 15.05.2023

Nombre de conseillers :
En exercice 39
Présents 27
Titulaires 26
Suppléants 1
Pouvoirs 8
Votants 35

Quorum 20

Délibération n° 2023 / 75

Objet : FINANCES - Cession de la parcelle cadastrée ZB169 sur la commune de Moul-Chicheboville au budget annexe « ZA Val ès dunes 1 »

Il est rappelé que la parcelle de terrain devant permettre la réalisation de zone d'activités « Val ès dunes 1 » fait partie du patrimoine de la Communauté de communes et est répertoriée à l'inventaire du budget principal sous le n°ZB169 pour une valeur de 203 022,58 €.

En conséquence et dans la mesure où la réalisation d'une opération d'aménagement est considérée comme une opération économique, il convient de transférer la parcelle citée vers le budget annexe « ZA Val ès dunes 1 ».

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Décide de transférer au budget annexe « ZA Val ès dunes 1 » la parcelle inscrite à l'actif du budget principal sous le n°ZB169 pour un montant de 203 022,58 € ;

↳ Autorise M. le Président à signer les documents correspondants.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Nathaly MONROCQ




Pour le Président,
et par délégation,
la Vice-présidente,
Marie-Françoise ISABEL